

FORMATION COMPLÉMENTAIRE DIRIGEANT DE CLUB

CONTEXTE

Diminution constante des subventions des collectivités territoriales.

L'athlétisme de performance peu soutenu par des partenaires financiers privés.

Un nouveau projet de gouvernance du sport encore peu lisible.

Une orientation vers une privatisation du financement de la pratique.

Une concurrence du secteur privé accrue et dynamique.

CONSÉQUENCES POUR SA STRUCTURE

Devoir analyser ses forces et faiblesses dans son environnement local.

- Déterminer des axes de consolidation, de développement.
- Proposer une offre, des services de qualité.

S'adapter à un contexte économique évolutif.

- Déterminer de nouveaux modèles économiques.

Diversifier ses pratiques.

- Augmenter ses compétences internes ⇔ Formations.

S'ouvrir à l'extérieur.

- Aller au devant des publics / externaliser ses pratiques.

LA FORMATION COMPLÉMENTAIRE EN 2019

3 Thématiques = 5 jours

2 modules de 2 jours (14h par module) +
1 journée (7h)

- **Déterminer un projet associatif**
- **Être ou devenir un club employeur**
- **Marketing - Communication**

LE PROJET ASSOCIATIF

INTERVENANT : JÉRÉMY BRUYAS

DATE : **SAMEDI 9 ET DIMANCHE 10 MARS 2019**

LIEU : BOURGOIN-JALLIEU

OBJECTIFS :

AMÉLIORER L'ACTIVITÉ DU CLUB

POSER UN DIAGNOSTIC

DÉTERMINER SES OBJECTIFS ET LES MOYENS CONSACRÉS

POUR Y PARVENIR

ÉVALUER DANS LE TEMPS LES ACTIONS ENTREPRISES

MOYENS :

MISE À DISPOSITION D'OUTILS MÉTHODOLOGIQUES

Objectif général	Permettre aux stagiaires de réaliser un projet associatif.
Objectifs spécifiques	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Etre capable de fédérer autour de la démarche du Projet Associatif. ➤ Etre capable de réaliser un état des lieux d'une structure associative. ➤ Etre capable d'exploiter des outils d'analyse. ➤ Etre capable d'employer des outils de travail collaboratif. ➤ Etre capable de concevoir un plan d'action. ➤ Etre capable d'évaluer un projet associatif.
Public	Elus et salariés des clubs
Techniques et moyens pédagogiques	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Diaporamas de présentation. ➤ Echange et débats. ➤ Brainstorming. ➤ Travaux de groupe.
Moyens d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Apprentissage = Retours oraux sur les éléments. ➤ Transfert = Bonne utilisation des outils lors des travaux de groupes. ➤ Résultats = Questionnaire de satisfaction. Suivi des stagiaires post formation. (non réalisé par le formateur)

L'EMPLOI

INTERVENANT : BENOÎT DUMOLLARD

DATE : **SAMEDI 23 MARS ET SAMEDI 13 AVRIL 2019**

LIEU : BOURGOIN-JALLIEU

OBJECTIFS :

MIEUX COMPRENDRE ET MAÎTRISER LES DIFFÉRENTS
DISPOSITIFS LIÉS À L'EMPLOI

MIEUX CHOISIR ET ADMINISTRER SON SALARIÉ

MOYENS :

APPORTS D'INFORMATIONS

SAMEDI 23 MARS

Sources du droit du travail	Loi, convention collective et contrat de travail
Choix du statut	Contrat de travail.
	Auto-entrepreneurs.
	Embauche par le biais d'un groupement d'employeurs.
	Apprentissage / Alternance.
Fiche de poste	Missions de l'intervenant : contractuelles ou non.
Diplômes	Diplômes sportifs.
	Autres profils non sportifs.
Choix du type de contrat	Contrat à durée déterminée et indéterminée, temps plein et temps partiel.
Situation particulière des dirigeants	Compatibilité entre les statuts et possibilité de rémunération.

SAMEDI 13 AVRIL

Pouvoir disciplinaire

Pouvoir de direction, qui exerce au sein de la structure ? Qui est le donneur d'ordres ? Qui assume le management des salariés.

Aménagement du temps de travail

Modulation, heures supplémentaires, intermittence et respect de la législation par rapport à la santé et la sécurité.

Aide à l'emploi

Quels types d'aides ? Facteur pour embaucher ?

Suspension de l'exécution du contrat de travail

Gestion des absences justifiées et remplacement.

Protection sociale

Assurance, prévoyance, mutuelle et frais de santé.

Formation professionnelle

Formalités d'inscription et OPCA.

MARKETING - COMMUNICATION

INTERVENANT : JÉRÔME VILLON

DATE : **DIMANCHE 24 MARS**

LIEU : BOURGOIN-JALLIEU

OBJECTIFS :

RENDRE ATTRACTIF SA STRUCTURE. L' ADAPTER AUX ÉVOLUTIONS DE LA SOCIÉTÉ MODERNE.

SE DÉVELOPPER DANS SON ENVIRONNEMENT ? QUELS OUTILS, QUELS SERVICES, QUELS PUBLICS, QUELS PARTENAIRES ?

MIEUX FAIRE CONNAÎTRE SES SAVOIR-FAIRE.

MOYENS :

APPORTS D'INFORMATIONS.

ÉCHANGES SUR DES CAS CONCRETS.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

INSCRIPTION :

VIA LE SITE DE LA LAURAA

VALIDÉE PAR LE PRESIDENT DU CLUB

POUR « PROJET ASSOCIATIF » OBLIGATION DE PARTICIPER AU WEEK-END.

POUR « EMPLOI » POSSIBILITÉ DE S'INSCRIRE À LA JOURNÉE

DATE LIMITE : LE LUNDI PRÉCÉDANT LE DÉBUT DE LA FORMATION

COÛT

→ FRAIS DE FORMATION ET DÉJEUNER = 125 € / journée

→ DÎNER ET HÉBERGEMENT À LA CHARGE DU CLUB
RÉSERVATION FAITE PAR LE CLUB

→ **COÛT D'INSCRIPTION POUR LES LICENCIÉS AURA = 40 € / journée**